

Dossier d'inscription pour la rentrée 2022/23

Cantine et temps Péricolaires

Pour l'inscription, il vous faudra les documents suivants :

- Le dossier unique d'inscription dûment daté et signé
- L'attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2022/23
- La fiche sanitaire de liaison (une par enfant inscrit)
- L'autorisation parentale
- Le règlement intérieur signé
- Le dernier avis d'imposition, ainsi que les trois bulletins de salaire des deux parents
- L'attestation de la CAF, ou figure le quotient familial pour bénéficier du tarif correspondant.
- En cas de divorce, l'extrait du jugement précisant les conditions de garde.
- Un RIB (si vous souhaitez régler vos factures par prélèvement bancaire)

ATTENTION :

- ✓ **En cas d'absence de justificatifs, le tarif maximum sera appliqué.**
- ✓ **Pour les situations particulières, elles seront traitées au cas par cas.**
- ✓ **Aucune réservation, ni aucun dossier d'inscription ne seront traités en mairie.**
- ✓ **Seules les demandes d'inscriptions avec un dossier complet seront prises en compte.**

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2022/23

NOM de famille : _____

Adresse complète : _____

N° téléphone du domicile : _____

N° téléphone du père : Portable : _____

Travail : _____

N° téléphone de la mère : Portable : _____

Travail : _____

Courriel : Père : _____

Mère : _____

Profession des parents :

Père : _____ Mère : _____

Nom et adresse de l'employeur :

Père : _____

Mère : _____

PERISCOLAIRE

Rappel contact : garderie@sergy.fr ☎ : 06.44.34.23.36

4 tranches fiscales (En fonction du Revenu Fiscal de Référence)	Tarifs Horaires de l'heure
Moins de 25 000 € / an	2,30 €
Entre 25 001 et 45 000 € / an	2,90 €
Entre 45 001 et 65 000 € / an	3,60 €
Plus de 65 000 € / an	4,20 €

Toute heure commencée est due.

NOM et prénom des enfants Date de naissance Classe à la rentrée à venir

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Pour l'accueil régulier (engagement sur l'année scolaire) remplir le tableau ci-dessous
(cocher les cases correspondantes)

	Jours et heures de garde									
	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Horaires	07:30 – 08 :30	<input type="checkbox"/>	07:30 - 08:30	<input type="checkbox"/>	matin	<input type="checkbox"/>	07:30 - 08:30	<input type="checkbox"/>	07:30 - 08:30	<input type="checkbox"/>
	16:30 - 17:30	<input type="checkbox"/>	16:30 - 17:30	<input type="checkbox"/>	et/ou		16:30 - 17:30	<input type="checkbox"/>	16:30 - 17:30	<input type="checkbox"/>
	16:30 -18:30	<input type="checkbox"/>	16:30 - 18:30	<input type="checkbox"/>	après-midi	<input type="checkbox"/>	16:30 - 18:30	<input type="checkbox"/>	16:30 - 18:30	<input type="checkbox"/>

HORAIRES D'OUVERTURE DU MERCREDI

MERCREDI MATIN	<u>Accueil</u> : 7h30 jusqu'à 9h00 <u>Départ</u> : entre 11h30 et 12h (ou 13h30 si repas pris à la cantine)
MERCREDI APRES-MIDI	<u>Accueil</u> : 11h30 à 12h si repas pris à la cantine <u>SINON 13h30</u> <u>Départ</u> : entre 17h00 et 18h00

TARIFS 2022-2023 mercredi			
4 tranches fiscales (En fonction du Revenu Fiscal de Référence)	½ journée (matin ou après-midi)	Journée complète avec repas (matin et après-midi)	Repas cantine en plus pour la ½ journée
Moins de 25 000 € / an	2,30 € x 4 h = 9,20 €	17,00 €	3,20 €
Entre 25 001 et 45 000 € / an	2,90 € x 4 h = 11,60 €	22,00 €	4,50 €
Entre 45 001 et 65 000 € / an	3,60 € x 4 h = 14,40 €	26,50 €	5,80 €
Plus de 65 000 € / an	4,20 € x 4 h = 17,64 €	30,00 €	7,00 €

Les allocations familiales sont versées par :

NOM de la caisse : _____

Adresse : _____

N° allocataire complet : _____

Date :

Signature des parents ou du tuteur légal

Cantine

Rappel contact : cantine@sergy.fr

☎ : 06.44.34.23.36

TARIFS			
4 tranches fiscales (en fonction du Revenu Fiscal de Référence)	Prix du repas (abonnement)	Prix du repas (occasionnel)	Prix pour enfants allergiques apportant leur panier repas
Moins de 25 000 € / an	3,20 €	3,70 €	1,50 €
Entre 25 001 et 45 000 € / an	4,50 €	5,20 €	2,15 €
Entre 45 001 et 65 000 € / an	5,80 €	6,20 €	2,80 €
Plus de 65 000 € / an	7,00 €	7,70 €	3,40 €

NOM et prénom des enfants

Date de naissance

Classe à la rentrée à venir

Après avoir pris connaissance du règlement en pièce jointe et accepté le contenu, je déclare inscrire mon (mes) enfant(s) pour un abonnement de _____ jours par semaine à savoir :

les lundis

les jeudis

les mardis

les vendredis

les mercredis* (→ uniquement pour les enfants inscrits au périscolaire ce jour-là)

*les enfants qui ne sont pas inscrits au périscolaire le mercredi après-midi doivent être récupérés par leurs parents entre **13h00-13h30 au plus tard**.

Date :

Signature des parents ou du tuteur légal

ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CANTINE

AUTORISATION PARENTALE

Nous, soussignés _____ autorisons les responsables du service périscolaire ou cantine de la commune de SERGY à présenter mon (mes) enfant(s) à un médecin en cas de soin à donner d'urgence et si nécessaire sous anesthésie. Nous nous engageons à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels.

Si cela est possible, nous souhaitons la consultation du docteur (NOM, adresse, téléphone) :

ou l'hospitalisation (précisez le NOM de l'hôpital ou de la clinique) :

Nous autorisons notre (nos) enfant(s) :

- à participer aux activités organisées par la structure (déplacement y compris)
- à être photographié et à apparaître sur une photo dans le cadre d'un article de journal

Observations particulières (contre-indications alimentaires, maladies chroniques ...) ou recommandations des parents pour chacun des enfants :

Personnes à prévenir en cas de nécessité :

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Sortie des enfants

Nous autorisons notre (nos) enfant(s) à rentrer à la maison **SEUL(S)** après le fonctionnement du périscolaire

OUI

NON

Si NON, citer les personnes habilitées à venir chercher l'enfant (si ce ne sont pas les parents) :

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Date :

Signature des parents ou du tuteur légal